

FICHE  
ENSEIGNANT

CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (EPS)

## RESSOURCES

### SITE DISCIPLINAIRE EPS :

[HTTP://EPS.MONVR.PF/2020/03/27/CONTINUITÉ-PÉDAGOGIQUE-EPS-SITOGRAFIE/](http://EPS.MONVR.PF/2020/03/27/CONTINUITÉ-PÉDAGOGIQUE-EPS-SITOGRAFIE/)

**Contact :**  
[Lionel.amatte@c-polynesie.pf](mailto:Lionel.amatte@c-polynesie.pf)

+689 89 478 417

## QUEL ACCOMPAGNEMENT ?

### Garder un lien social :

En cette nouvelle période contrainte, l'École reste pour certain le seul lien social. Le sentiment d'appartenance, la réussite collective, doivent pouvoir encore animer vos correspondances avec les élèves. Il s'agit aussi de conserver une certaine motivation chez eux pour que le retour en classe puisse se réaliser dans les meilleures dispositions. Une information à l'attention des parents doit être réalisée sur la continuité pédagogique de la discipline.

Cette période peut également être le moment dans l'équipe pour poursuivre le travail collaboratif d'actualisation du projet pédagogique.

### Cultiver, consolider, élargir les connaissances :

Les activités doivent être modérées, adaptables, pratiquées en toute autonomie et sécurité. Dans la discipline, les ressources apportées aux élèves doivent se centrer sur des séquences déjà vécues. La logique de remédiation-consolidation prévaut, notamment dans le domaine des outils et méthodes pour apprendre et comprendre, des connaissances culturelles, des apports scientifiques pour les lycéens etc...

Dans la méthode, les consignes devront être explicites. Les contenus proposés ne doivent pas faire l'objet d'une évaluation sommative. Ils peuvent prendre des formes diverses (papier, vidéos, etc...). Vous devez opérer des choix pour ne pas laisser les élèves se perdre dans des propositions qui seraient bien éloignées des enjeux de l'EPS.

La régulation et le suivi de l'activité physique hebdomadaire de l'élève pourra se réaliser grâce à la tenue d'un cahier d'entraînement ou de culture sportive et artistique, éventuellement visé par les équipes pédagogiques EPS à distance.

Des ressources sont à votre disposition sur le site EPS disciplinaire (cf lien à gauche).

### Organiser le temps et les activités :

Le professeur d'EPS est et doit rester, l'auteur de son cours et le garant de propositions adaptées à ses élèves. Il n'est pas un transmetteur de contenus élaborés par d'autres, même si ces derniers peuvent être une ressource.

Le bien être éducatif de l'élève se conçoit à travers une organisation du temps consacré à ses études. La discipline joue un rôle fondamental dans le bien-être en permettant à l'élève de réaliser une/des activités physiques compensatoires également source d'apprentissages.

Les propositions doivent être ainsi proportionnées dans les contenus et le temps à y consacrer pour chacun et selon le niveau. 30 minutes d'activité physique par jour peuvent être un bon repère. Les formes de pratique peuvent s'appuyer sur le champ des activités d'entretien de soi, les pratiques artistiques, certaines pratiques athlétiques et de conditions physiques. Les activités collectives et de pleine nature sont proscrites. L'apport de connaissances et d'ouverture culturelle doivent s'intégrer dans les apports. Les informations à l'attention des élèves doivent être coordonnées dans l'équipe pédagogique de l'établissement et respecter les règles de confinement.

ENSEMBLE, RESPECTONS LES GESTES BARRIÈRES



SALUER SANS SE SERRER  
LA MAIN, ÉVITER  
LES EMBRASSADES



UTILISER UN MOUCHOIR  
À USAGE UNIQUE  
ET LE JETER



TOUSSER OU ÉTERNUSER  
DANS SON COUDE  
OU DANS UN MOUCHOIR



SE LAVER  
TRÈS RÉGULIÈREMENT  
LES MAINS